

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.629.732 dinars, un actif net de 2.599.151 dinars et un bénéfice de la période de 72.249 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les disponibilités représentent à la clôture de la période, 20,95% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 Octobre 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Wael KETATA

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2025	30/09/2024	Année 2024
Portefeuille-titres	4	2 078 717	1 892 184	1 663 949
Actions et droits rattachés		2 078 717	1 892 184	1 663 949
Placements monétaires et disponibilités		551 015	431 945	394 055
Disponibilités		551 015	431 945	394 055
TOTAL ACTIF		2 629 732	2 324 129	2 058 004
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	5	7 609	7 081	7 236
Autres créditeurs divers	6	22 973	24 419	30 509
TOTAL PASSIF		30 581	31 500	37 745
ACTIF NET				
Capital	7	2 523 985	2 231 402	1 981 324
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		75 166	61 227	38 935
ACTIF NET		2 599 151	2 292 629	2 020 259
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 629 732	2 324 129	2 058 004

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	Année 2024
Revenus du portefeuille-titres	8	22 362	100 181	44 932	87 792	87 792
Dividendes		22 362	100 181	44 932	87 792	87 792
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 362	100 181	44 932	87 792	87 792
Charges de gestion des placements	9	(7 611)	(20 694)	(7 083)	(18 305)	(25 544)
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 752	79 488	37 849	69 487	62 248
Autres charges	10	(6 626)	(19 816)	(8 162)	(23 016)	(30 120)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 125	59 672	29 687	46 471	32 128
Régularisation du résultat d'exploitation		14 992	15 494	15 309	14 756	6 807
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		23 118	75 166	44 996	61 227	38 935
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(14 992)	(15 494)	(15 309)	(14 756)	(6 807)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 949	(37 223)	49 349	94 675	140 632
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		63 118	399 464	(164)	6 861	16 116
Frais de négociation de titres		(3 944)	(12 972)	(1 685)	(2 246)	(3 777)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		72 249	408 940	77 187	145 761	185 099

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	du 01/07 au 30/09/2025	du 01/01 au 30/09/2025	du 01/07 au 30/09/2024	du 01/01 au 30/09/2024	Année 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	72 249	408 940	77 187	145 761	185 099
Résultat d'exploitation	8 125	59 672	29 687	46 471	32 128
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 949	(37 223)	49 349	94 675	140 632
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	63 118	399 464	(164)	6 861	16 116
Frais de négociation de titres	(3 944)	(12 972)	(1 685)	(2 246)	(3 777)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	515 283	169 952	514 807	577 765	266 057
Souscriptions					
- Capital	418 155	431 294	527 968	620 221	710 392
- Régularisation des sommes non distribuables	88 829	90 755	21 120	19 215	27 022
- Régularisation des sommes distribuables	15 192	15 351	16 780	16 368	18 344
Rachats					
- Capital	(5 586)	(350 084)	(47 309)	(73 897)	(448 584)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 107)	(17 508)	(2 280)	(2 530)	(29 580)
- Régularisation des sommes distribuables	(199)	143	(1 472)	(1 612)	(11 537)
VARIATION DE L'ACTIF NET	587 532	578 892	591 994	723 526	451 156
ACTIF NET					
En début de période	2 011 618	2 020 259	1 700 635	1 569 103	1 569 103
En fin de période	2 599 151	2 599 151	2 292 629	2 292 629	2 020 259
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	15 949	19 152	17 079	16 385	16 385
En fin de période	19 937	19 937	22 159	22 159	19 152
VALEUR LIQUIDATIVE	130,368	130,368	103,462	103,462	105,485
TAUX DE RENDEMENT	3,36%	23,59%	3,90%	8,04%	10,15%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Septembre 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable Actions de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 24 Février 2000 à l'initiative de la société « UBCI » sous forme mixte et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la Société « L'UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé « UBCI BOURSE » depuis le 15 mars 2024, le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2025.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2025 à 2.078.717 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2025	% Actif Net
Actions & droits rattachés			1 949 324	2 078 717	79,98%
Actions			1 949 324	2 078 717	79,98%
TN0003400058	AMEN BANK	2 450	112 840	112 840	4,34%
TN0007140015	ASSAD	7 584	16 836	16 533	0,64%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	1 030	58 687	63 978	2,46%
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	1 000	28 900	29 111	1,12%
TNDKJ8O68X14	MAGHREBIA VIE	12 314	71 990	79 278	3,05%
TN0004700100	ATL	13 954	54 414	84 087	3,24%
TN0001800457	BIAT	1 367	111 113	140 898	5,42%
TN0002200053	BT	26 994	135 877	144 121	5,54%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	83 835	181 990	158 616	6,10%
TN0007550015	CITY CARS	2 628	52 350	50 826	1,96%
TN0003200755	ICF	1 000	96 540	91 872	3,53%
TN0007410012	ENNAKL	3 818	46 615	58 625	2,26%
TN0007210016	ESSOKNA	482	858	1 157	0,04%
TN0007530017	OTH	17 355	156 703	152 793	5,88%
TN0007700016	OFFICEPLAST	9 880	19 940	20 254	0,78%
TN0007610017	SAH	5 000	48 274	62 710	2,41%
TN0007740012	SAM	11 630	42 954	67 454	2,60%
TN0001100254	SFBT	12 176	143 006	155 731	5,99%
TN0006560015	SOTUVER	4 550	59 876	63 764	2,45%
TN0001400704	SPDIT	8 604	106 008	104 083	4,00%
TN0006060016	STAR	906	183 700	211 098	8,12%
TN0007440019	TELNET	10 371	71 098	68 210	2,62%
TN0007720014	UNIMED	16 500	148 755	140 679	5,41%
TOTAL GENERAL			1 949 324	2 078 717	79,98%
Pourcentage par rapport au total des actifs					79,05%

NOTE 5 : OPERATEURS CREDITEURS

Ce poste totalise au 30 Septembre 2025 un montant de 7.609 dinars contre 7.081 dinars à la même date de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2025</u>	<u>30/09/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Gestionnaire	2 172	2 022	2 066
Dépositaire	544	506	517
Distributeurs	4 893	4 553	4 653
TOTAL	7 609	7 081	7 236

NOTE 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Ce poste totalise au 30 Septembre 2025 un montant de 22.973 dinars contre 24.419 dinars à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2025</u>	<u>30/09/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Etat, retenue à la source	1 641	415	-
CMF	196	182	164
Charges à payer	21 136	23 822	30 345
TOTAL	22 973	24 419	30 509

NOTE 7 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 30 Septembre 2025 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2024

Montant	1 981 324
Nombre de titres	19 152
Nombre d'actionnaires	35

Souscriptions réalisées

Montant	431 294
Nombre de titres émis	4 169
Nombre d'actionnaires nouveaux	7

Rachats effectués

Montant	(350 084)
Nombre de titres rachetés	(3 384)
Nombre d'actionnaires sortants	(3)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables	71 651
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(37 223)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	399 464
Frais de négociation de titres	(12 972)
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 38 935
Régularisation du résultat antérieur, incorporé au capital	1 596

Capital au 30-09-2025

Montant	2 523 985
Nombre de titres	19 937
Nombre d'actionnaires	39

(A) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2025.

NOTE 8 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres enregistrés au cours de la période allant du 01/07 au 30/09/2025 s'élèvent à 22.362 dinars, contre 44.932 dinars pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Année</u> <u>2024</u>
<u>Dividendes</u>					
Des actions	22 362	100 181	44 932	87 792	87 792
TOTAL	22 362	100 181	44 932	87 792	87 792

NOTE 9 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2025 à 7.611 dinars contre 7.083 dinars pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent ainsi :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Année</u> <u>2024</u>
Rémunération du gestionnaire	2 174	5 912	2 024	5 230	7 298
Rémunération du dépositaire	544	1 478	506	1 308	1 825
Rémunération des distributeurs	4 893	13 303	4 553	11 767	16 421
TOTAL	7 611	20 694	7 083	18 305	25 544

NOTE 10 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2025 à 6.626 dinars contre 8.162 dinars pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille ainsi :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Année</u> <u>2024</u>
Redevance CMF	544	1 478	505	1 307	1 825
Services bancaires et assimilés	726	2 629	1 099	2 178	2 208
Taxes	173	517	142	421	562
Frais de publications	1 472	4 392	1 509	4 495	6 004
Honoraires CAC	1 081	3 035	1 796	5 347	7 141
Jetons de Présence	2 027	5 984	2 513	7 486	10 000
Autres	603	1 781	598	1 782	2 380
TOTAL	6 626	19 816	8 162	23 016	30 120

NOTE 11 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'UNIVERS ACTIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » ex « COFIB CAPITAL » ayant absorbé la société « UBCI Bourse ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UNION CAPITAL et l'UBCI assurent la fonction de distributeurs. En contrepartie de leurs services, ils perçoivent une rémunération de 0,9% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et partagée entre eux au prorata de leurs distributions.

Union Capital a suspendu la facturation de sa part pour le troisième trimestre 2025, dans l'attente de la régularisation de sa situation et de l'obtention de l'agrément relatif au changement de distributeur.